

Table des matières

SOMMAIRE EXÉCUTIF	p.2
1. LES OBJECTIFS DE DÉPART	p.5
1.1 LE CONTEXTE.....	p.5
1.2 LES OBJECTIFS.....	p.5
2. LES MOYENS UTILISÉS POUR INVITER LES JEUNES	p.5
2.1 LA STRATÉGIE DE PROMOTION	p.5
2.2 L'ORGANISATION DE L'ÉVÈNEMENT.....	p.6
3. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	P.6
3.1 LA PARTICIPATION.....	P.6
3.2 ATELIER : EXODE DES JEUNES	P.6
3.3 ATELIER : ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	P.10
3.4 ATELIER : ÉDUCATION.....	P.14
3.5 ATELIER : SOUTIEN AUX JEUNES FAMILLES	P.16
3.6 ATELIER : CONCERTATION DES ORGA NISMES JEUNESSE.....	P.19

LES ANNEXES

Annexe I	Lettre aux organismes
Annexe II	Outils promotionnels
Annexe III	Communications
Annexe IV	Rapport des dépenses



* Veuillez prendre note que les expressions désignant des personnes visent à la fois les hommes et les femmes.

Sommaire Exécutif

En octobre 2001, le Regroupement Action Jeunesse (RAJ-02) tenait la deuxième édition du rassemblement jeunesse régional Saguenay–Lac-Saint-Jean à laquelle ont participé tout près de 100 jeunes. Cet événement, s’adressant aux 14-35 ans, poursuivait deux objectifs : consulter les jeunes sur différents enjeux les concernant dans le but de recueillir leurs idées et opinions; et procéder à l’élection des 18 représentants-es du RAJ-02 pour la prochaine année. La mission du RAJ-02 est *d’assurer démocratiquement la prise en charge, la promotion et la défense des intérêts jeunesse aux niveaux local, régional et provincial et ce en constante collaboration avec le milieu.*

LES ATELIERS

Sous forme d’ateliers structurés et animés par des personnes compétentes, les discussions visaient à recueillir des idées novatrices. Des lignes directrices ont été préalablement élaborées afin d’alimenter et de donner une certaine direction au partage d’opinion. Mais, avant toute chose, l’objectif principal de cette activité était de trouver des solutions en regard des différents enjeux abordés. Les ateliers offerts portaient sur les sujets suivants : l’exode des jeunes, l’environnement et développement durable, l’éducation, le soutien aux jeunes familles, ainsi qu’un atelier offert spécifiquement aux intervenants oeuvrant dans le milieu jeunesse régional.

Exode des jeunes

Concernant l’exode des jeunes, il a été proposé qu’une vaste stratégie régionale soit élaborée et mise en œuvre. Cette stratégie devra viser trois cibles. D’abord, il faudra travailler en amont en valorisant la qualité de vie et ce qu’offre la région auprès des plus jeunes qui un jour penseront peut-être à partir. Ensuite, il faudra mettre en place des mécanismes pour garder le contact lors du départ de certains jeunes. Enfin, il faudra doter la région de mesures attractives et de politiques d’accueil pour vendre la région auprès des jeunes qui l’ont quittée et auprès de ceux qui veulent s’y établir. Un exemple mentionné à cet effet : constituer un fonds régional d’aide au remboursement des dettes d’études.

Environnement et développement durable

Une des propositions retenues fut celle de mettre sur pied des mesures de sensibilisation en travaillant de concert avec les différents acteurs régionaux afin de pouvoir toucher non seulement la population, mais également les industries, le milieu de l’éducation, nos gouvernements ainsi que les nombreux organismes et groupes communautaires. Un aspect important de cette campagne de sensibilisation serait d’encourager les gens au concept de “consommation responsable” notamment en regard de l’achat régional et du commerce équitable. De plus, entre autres dans le but de diversifier l’économie régionale, les jeunes souhaitent que la région prenne le virage de l’agriculture biologique, mettant sur pied une véritable industrie agricole de la production à la transformation.

Éducation

Concernant l'éducation, les jeunes présents au rassemblement souhaitent que les services d'encadrement et de soutien aux étudiants soient augmentés. À cet effet, il a été proposé de diminuer le nombre d'élèves par classe et de protéger des enveloppes budgétaires destinées à l'engagement de personnels tels des techniciens en loisirs, des orthophonistes, etc. Cette mesure aurait de l'impact entre autres sur la réussite scolaire, l'encadrement du jeune, l'estime de soi et la transmission des valeurs, sans compter le nombre d'emplois créés. De plus, on propose d'augmenter les liens avec les entreprises et le milieu afin, notamment, de mieux accompagner le jeune dans ses choix de formation.

Soutien aux jeunes familles

Concernant le soutien aux jeunes familles, il a été proposé de travailler à sensibiliser davantage les employeurs en ce qui a trait au travail partagé et aux horaires flexibles. Afin d'en susciter l'utilisation, une campagne montrant les bienfaits de ces alternatives pourrait être organisée en région. De plus, les jeunes ont suggéré d'identifier une journée spécifique consacrée à la famille. On inciterait ainsi les organisations et les entreprises à offrir à coût modéré une gamme d'activités aux familles, par exemple le dernier dimanche de chaque mois. Également, on propose de renforcer et de diffuser les programmes de marrainage pour les jeunes mères dans le besoin. Une autre idée retenue : que les biens et services destinés aux moins de 2 ans ne soient pas taxés.

Organismes jeunesse

Offert spécifiquement aux intervenants jeunesse provenant de divers milieux du développement régional, cet atelier visait à offrir la possibilité de partager leurs expériences et d'échanger sur leurs activités respectives. Suite à cet atelier, les participants ont pu élargir leur réseau de contact et ont également proposé plusieurs mesures pouvant leur permettre d'établir un meilleur réseau de communication entre eux.

LES ÉLECTIONS

Dans le cadre du rassemblement jeunesse régional, se sont tenues les élections des représentants du Regroupement Action Jeunesse 02. En tout, dix-huit jeunes siègent au sein du RAJ. De ce nombre, douze sont des postes individuels par territoire géographique, et six des postes sectoriels.

Pour les postes territoriaux, les participants se sont regroupés dans des locaux par territoire et ont procédé à la mise en candidature et à l'élection de leurs représentants au sein du RAJ-02. Pour les postes sectoriels, chaque secteur devait se nommer un représentant.

Voici la liste des représentants élus :

Territoire Maria-Chapdelaine	Suzanne Dubé (réélue) Richard Duchesne (réélu)
Territoire Domaine-du-Roy	Annabelle Guay (réélue) Caroline Boily
Territoire Lac-Saint-Jean Est	Cynthia Allen (réélue) Daniel Morissette
Territoire Jonquière	Mathieu Rouleau Karine Tremblay
Territoire Chicoutimi	Martin Duval (réélu) Éric Dubois
Territoire La Baie	Patrick Déry Pascal Turgeon * (réélu)
Secteur Employabilité	Martin Hudon Carrefour Jeunesse Emploi Saguenay
Secteur Communautaire	Véronique Frigon Centre de Solidarité International
Secteur Environnement	Stéphane Saucier Conseil Régional de l'Environnement (CRE)
Secteur PME	Julie Bertrand CLD Jonquière
Secteur Loisir, Culture et Sport	Caroline Dunn Ville de Chicoutimi
Secteur Éducation	à combler

*M. Pascal Turgeon occupe de façon temporaire le poste territorial de La Baie. Ce dernier étant toujours officieusement vacant.

1. LES OBJECTIFS DE DÉPART

1.1 LE CONTEXTE

À l'automne 1999, un comité provisoire jeunesse - issu de la volonté du gouvernement de mettre en place un Forum jeunesse par région - conviait tous les jeunes de la région à un *Grand rassemblement jeunesse* où il y aurait des ateliers régionaux et l'élection d'un Forum jeunesse régional permanent. Dix-huit jeunes répartis proportionnellement sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean siègeront sur ce Forum. Les jeunes élus à ce moment, pour un mandat de deux ans, devaient, entre autres, déterminer une mission et des objectifs prioritaires pour l'organisation. Depuis, parmi les principaux mandats réalisés notons une consultation régionale sur l'avant-projet de *Politique québécoise de la jeunesse*, la gestion de l'enveloppe régionale du *Fonds Jeunesse Québec* et la constitution de la *Commission sectorielle jeunesse* dans le cadre du Plan stratégique régionale 2001-2006. À noter également qu'au printemps 2000, le Forum jeunesse régional adopte le nom de Regroupement Action Jeunesse 02 (RAJ-02).

1.2 LES OBJECTIFS

À l'automne 2001, plus précisément le samedi 27 octobre, le RAJ-02 conviait tous les jeunes de la région au 2^e rassemblement jeunesse du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Pour cette occasion, les représentants du RAJ-02 ont décidé de faire une pierre deux coups en y tenant des élections et en consultant les jeunes de la région sur les cinq priorités de développement jeunesse identifiées par la Commission sectorielle jeunesse dans le cadre du Plan stratégique régionale 2001-2006. Ainsi, les participants pouvaient choisir entre cinq ateliers portant sur *Exode des jeunes*, *Environnement et développement durable*, *Éducation*, *Soutien aux jeunes familles* et *Concertation des organismes jeunesse*. Le but était de créer une ambiance génératrice d'idées et de solutions pouvant alimenter le RAJ-02 dans la poursuite de ses différents mandats.

2. LES MOYENS UTILISÉS POUR INVITER LES JEUNES

2.1 LA STRATÉGIE DE PROMOTION

Une vaste stratégie de communication a été mise en œuvre dans le but d'attirer l'intérêt du plus grand nombre de jeunes possible à participer à cet événement. Les réseaux des Carrefours-Jeunesse-Emploi, Maisons de jeunes, Polyvalentes et Collèges, Centres Locaux de Développement, Centres Locaux d'Emploi, Tables de Concertation Jeunesse, etc., ont été mis à contribution (*Lettre aux organismes* Annexe I). De plus, des affiches et des dépliants promotionnels ont été distribués dans la plupart des Caisses Desjardins et des écoles secondaires et collégiales de la région (*Outils promotionnels* Annexe II).

Un communiqué de presse a été publié dans les journaux locaux et régionaux, en plus d'une demie-page de publicité dans le Progrès-Dimanche la semaine précédent l'événement et d'une parution dans la revue *La journée de l'emploi* de l'Université du Québec à Chicoutimi (*Communications* Annexe III).

2.2 L'ORGANISATION DE L'ÉVÈNEMENT

Une coordonnatrice a été embauchée pour organiser le rassemblement jeunesse. Le rassemblement avait lieu au Collège d'Alma. Un moyen de transport gratuit était offert aux jeunes de tous les coins de la région désirant participer. Les frais de repas étaient assumés par le RAJ-02. Les services d'une troupe de théâtre d'animation, *La Ria*, ont été retenus pour lancer la journée. (*Rapport des dépenses* Annexe IV). La journée débutait à 9 h 00 et se terminait à 17 h 00.

3. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Les résultats sont présentés par atelier. D'abord vous pourrez consulter les « Mise en contexte » qui ont été remises à chaque participant à titre d'introduction aux séances de discussion. Par la suite, vous trouverez un contenu détaillé des différents aspects et pistes de solution étant ressortis des ateliers.

3.1 LA PARTICIPATION

Avec la participation de près de 100 jeunes et/ou intervenants jeunesse, le RAJ-02 croit que ce rassemblement a été couronné de succès. La représentation par secteur a été de 34% pour le secteur Lac-St-Jean-Est, 23% pour le secteur Chicoutimi, 16 % pour les secteurs Domaine-du-Roy et Jonquière, 10% pour Maria-Chapdelaine et 1% pour le secteur La Baie. La moyenne d'âge des participants est de 24 ans. Les ateliers *Exode des jeunes* et *Environnement et développement durable* ont été les plus populaires. En tout, treize intervenants jeunesse ont participé à l'atelier sur la Concertation des organismes jeunesse.

3.2 ATELIER : EXODE DES JEUNES

Animateurs : François Privé, Annabelle Guay et Martin Duval

Durée : 105 minutes

Nombre d'ateliers : 4

Lignes directrices préalablement établies et ayant alimenté les discussions

- ❑ Quels sont ceux et celles qui souhaitent rester dans la région et pourquoi ?
- ❑ Comment faire en sorte que les jeunes diplômés reviennent s'installer dans la région après leurs études ?
- ❑ Est-ce que les résidents de la région sont informés de toutes les activités qui leurs sont offertes ? Pouvons-nous développer davantage et diversifier notre offre culturelle ?

- Comment le marché du travail régional peut-il offrir des emplois aux jeunes ?
- Comment développer une image positive de la région ?

Mise en contexte

Les faits sont consternants : selon une récente étude du Groupe ÉCOBES du Cégep de Jonquière, **la cohorte de 5-14 ans comptait un total de 69 895 jeunes en 1971 comparativement à 41 480 en 1996, ce qui représente une diminution de plus de 40% en 25 ans.** Les données compilées par ÉCOBES démontrent un bilan migratoire négatif pour chaque période décennale du groupe des 5-14 ans devenus 15-24 ans, phénomène révélateur d'un exode survenant surtout dans le groupe des 20 à 24 ans.

De plus, les recherches du Groupe ÉCOBES ont permis de constater que l'intensité de la mobilité s'accroît avec le niveau de scolarité. On sait que plusieurs jeunes quittent la région pour poursuivre des études post-secondaires. Que nos jeunes partent acquérir des connaissances et de l'expérience n'est pas un problème en soit. Cependant, lorsqu'il est temps pour ces même jeunes de choisir où ils débiteront leur vie professionnelle et où ils fonderont leur famille, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean doit être attrayante. **C'est pourquoi le Regroupement Action Jeunesse 02 (RAJ-02) souhaite initier une prise en charge pour doter la région de mesures et de politiques favorisant un bilan migratoire positif des jeunes par le biais du développement social, économique et culturel.**

Depuis quelques années maintenant on identifie **le manque d'emploi** comme la raison principale d'un bilan migratoire négatif. Mais de **nouveaux éléments sont de plus en plus présents** dans le discours justifiant un exode ou un désir de ne pas revenir dans la région. Entre autre, on parle d'un **discours négatif face à la région entretenu** notamment par les médias. Ceci ferait écho dans notre façon de voir la région et ses possibilités de développement. Également, on entend de plus en plus les jeunes mentionnés **« qu'il n'y a rien à faire dans la région ».** Voilà pourquoi, pour **arriver à devenir une région attrayante pour les jeunes de la région et pour la population en générale, il faut penser au développement culturel, social et économique de notre région. Il faut voir notre région comme un joueur parmi tant d'autres sur le marché de la migration. Ainsi, nous devons passer en mode solution** et se concerter pour trouver des idées de politiques ou de mesures favorisant l'implantation des jeunes dans la région. Enfin, il est évident que nous devons continuer de travailler à consolider et à diversifier notre économie régionale.

Aspects et solutions retenus

<i>Aspects</i>	<i>Solutions Retenues</i>
Sensibiliser les jeunes à la qualité de vie en région	<p>Mettre en place une approche en milieu scolaire visant à promouvoir les avantages de la vie en région :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❑ Témoignages de personnes étant restées, revenues, de nouveaux arrivants de l'extérieur; ❑ Parler des créneaux d'avenir et besoins en termes d'emploi dans la région; ❑ Faire connaître les différents employeurs régionaux : Ex :visites guidées dans les entreprises régionales; ❑ Promouvoir et renforcer l'offre de services aux niveaux du loisir et de la culture
La perte de contact avec les jeunes qui partent	<p>Garder le contact avec les jeunes qui quittent la région en créant un registre pour:</p> <ul style="list-style-type: none"> ❑ Transmettre l'information sur les opportunités d'emplois dans la région ❑ Promouvoir l'embauche de jeunes par les entreprises de la région; ❑ Informer sur ce qui se passe en région ❑ Identifier des milieux de stages
Image positive de la région et des jeunes	<p>Développer un discours régional plus positif afin de transmettre une image positive de la région non seulement du point de vue extérieur, mais, surtout, du point de vue des citoyens-nes de la région :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❑ Souligner les actions positives des citoyens-nes de la région, plus particulièrement des jeunes; Ex : la bonne nouvelle TVA
Recrutement de la clientèle jeunesse	<p>Mettre sur pied une importante campagne de recrutement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❑ Engager des consultants pour vendre la région et recruter des jeunes, des entreprises; ❑ Kiosques promotionnels dans les universités et collèges qui démontreraient les avantages de la vie au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

<p>Encourager les jeunes à rester ou venir s'installer en région</p>	<p>Mettre en place un programme d'allègement fiscal :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❑ Remise d'un certain pourcentage sur le remboursement des dettes d'étude; ❑ Congé de taxes pour l'achat d'une première maison; ❑ Subventions disponibles pour les employeurs destinées à l'embauche de jeunes.
---	---

Une proposition a également été retenue à l'effet qu'une vaste stratégie régionale devrait être mise sur pied dans le but d'atteindre un bilan migratoire positif des jeunes. Cette mesure devra viser trois cibles :

- Travailler en amont en valorisant la qualité de vie et ce qu'offre la région auprès des plus jeunes qui, un jour, penseront peut-être à partir;
- Mettre en place des mécanismes pour garder le contact lors du départ de certains jeunes;
- Doter la région de mesures attractives et de politiques d'accueil dans le but de vendre la région auprès des jeunes qui l'auront quittée et auprès de ceux qui veulent s'y établir.

3.3 ATELIER : ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Animateur : Mathieu Rouleau

Personne ressource : Stéphane Saucier

Nombre d'ateliers : 2

Durée : 105 minutes

Lignes directrices préalablement établies afin d'alimenter les discussions :

- Êtes-vous sensibilisés et informés par rapport à l'environnement et au développement durable ?
- L'environnement et le développement durable pour diversifier l'économie, qu'en pensez-vous ?
- La protection de l'environnement, des ressources naturelles telles l'eau, l'air et la terre, se situe où dans votre échelle de valeurs ?
- Croyez-vous que la région est sur la bonne voie en matière de respect des ressources naturelles ?

Mise en contexte

Jamais l'humanité n'a disposé d'autant de richesses, jamais elle n'a possédé de techniques aussi efficaces et puissantes, jamais elle n'a maîtrisé un tel savoir, et pourtant...

Durant le dernier siècle, les sols écologiquement productifs disponibles pour chaque personne sur la Terre ont diminué. De nos jours, il ne reste plus pour chacun que 2,2 hectares de superficie biologiquement productive (dont 1,7 hectares de sols et 0,5 hectare marin), ce qui inclut les régions vierges qui devraient probablement le rester et exclut les régions désertiques des océans et de la terre ferme.

En revanche, la superficie terrestre que s'approprient les habitants des pays les plus riches, c'est-à-dire nous, a régulièrement augmenté. L'empreinte écologique actuelle du Nord-Américain moyen (7 à 11 hectares) représente de trois à cinq fois la capacité écologique moyenne qui existe sur Terre. En fait, si chacun sur Terre vivait comme le Québécois, le Canadien ou l'Américain moyen, il nous faudrait TROIS À CINQ PLANÈTE comme la notre pour vivre DURABLEMENT (L'empreinte écologique, Wackernagel et Rees, 1999).

Comme le note l'écologiste Christian Boulais : Un habitant d'ici consomme 10 fois plus d'énergie qu'un habitant des pays pauvres, 14 fois plus de papier, 18 fois plus de produits

chimiques, 10 fois plus de bois de construction, 6 fois plus de viande, 4 fois plus de poisson, de ciment et d'eau douce, 19 fois plus d'aluminium, 13 fois plus de fer et d'acier.¹

Qu'est-ce que l'empreinte écologique ?

L'empreinte écologique est la mesure de la charge qu'impose à la nature une population donnée. Elle représente la surface de sol nécessaire pour soutenir les niveaux actuels de consommation des ressources et de production de déchets de cette population (L'empreinte écologique, Wackernagel et Rees, 1999).

Vous avez peut-être entendu parler de développement durable ces derniers mois. Il s'agit d'une expression qui a été remise à la mode par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, lors de la publication du rapport Notre avenir à tous en 1987, sous la direction de madame Gro Harlem Brundtland, alors première ministre de la Norvège.

Si l'expression commence à être de plus en plus utilisée par les politiciens et les industriels, les propositions et les principes du développement durable constituent des revendications du monde environnemental depuis 30 ans.

Qu'est-ce que le développement durable ?

Le développement durable « c'est s'efforcer de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations futures »

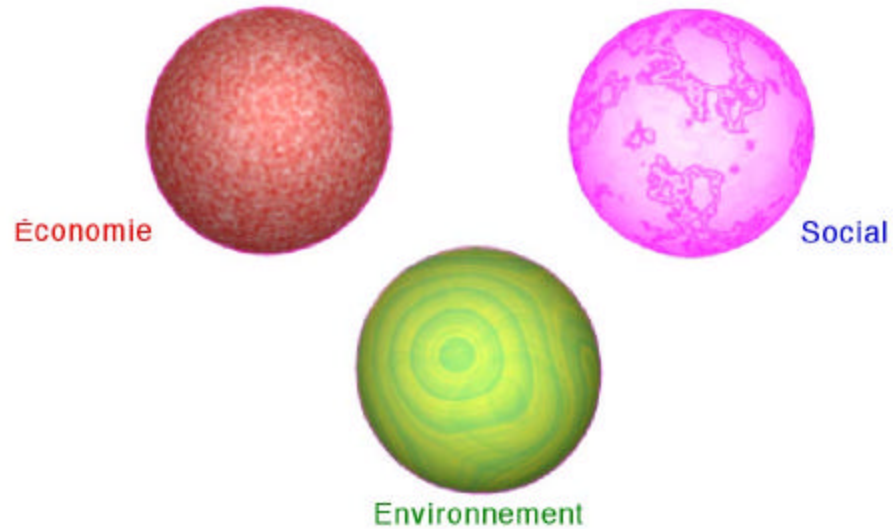
Commission Brundtland 1987

C'est aussi de prendre en compte dans nos choix de développement non pas seulement les aspects économiques, mais également les aspects environnementaux et sociaux. L'être humain est au cœur du développement durable, l'équité sociale, l'efficacité économique et la prudence environnementale sont ses principes directeurs.

¹ La surpopulation des pays riches, Le monde à bicyclette, vol XIX, n. 4 hiver 1994.

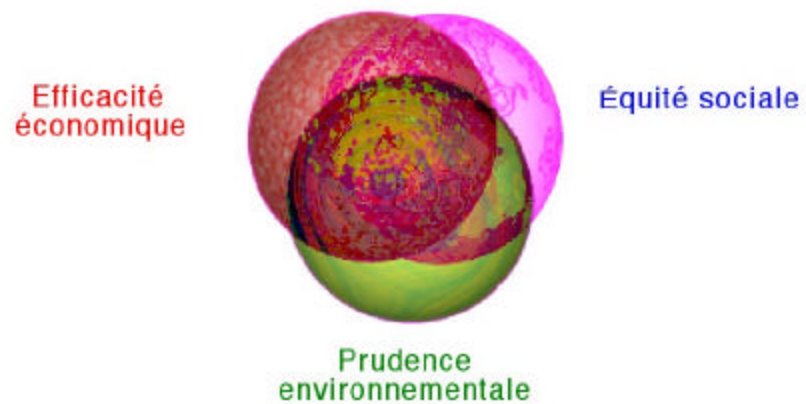
Développement actuel

Avec le développement actuel,



Développement durable

**L'être humain est au coeur
du développement durable**



Aspects et solutions retenus

<i>Aspects</i>	<i>Solutions retenues</i>
Sensibilisation et information de la population en générale sur le concept de développement durable	Tenir une journée de sensibilisation et d'information sur le concept de développement durable s'adressant à toute la population régionale et, plus particulièrement, aux jeunes.
Transports en commun : <ul style="list-style-type: none"> ❑ Autobus ❑ Covoiturage 	Encourager l'utilisation des transports en commun en accordant des crédits d'impôts pour la pratique de ces actions.
Déchets agricoles (ex : contamination de la nappe phréatique)	Implanter des règlements municipaux visant à obliger les producteurs agricoles à employer des alternatives afin de modifier l'usage des déchets agricoles. Ex : Biosol-lisier (élevage porcin)
Agriculture (pesticides, engrais chimiques)	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Promouvoir les pratiques agro-environnementales dans toutes les entreprises agricoles en offrant des formations aux agriculteurs; ❑ Inciter les citoyens à consommer des produits locaux.
Recyclage (sensibilisation)	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Entreprendre une tournée des écoles afin d'informer les enfants dès le plus jeune âge. ❑ Activités visant spécifiquement le milieu des affaires (colloques, autres événements spéciaux) ❑ Campagne d'information dans les divers médias.
Diversifier l'économie	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Sensibiliser les décideurs ainsi que la population régionale au créneau de l'environnement et du développement durable en tant que secteur d'avenir en matière de création d'emplois. ❑ Que la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean prenne le virage de l'agriculture biologique créant ainsi un produit d'appel régional. <ul style="list-style-type: none"> ↳ Mettre à profit la relève agricole dans ce projet.

3.4 ATELIER : EDUCATION

Animatrice : Nathalie Baril

Durée : 105 minutes

Nombre d'ateliers : 2

Lignes directrices préalablement établies et ayant alimenté les discussions

- ❑ Selon vous, la formation offerte aux niveaux primaire et secondaire est-elle complète?
- ❑ L'orientation, le choix d'une formation adéquate...est-ce chose facile ?
- ❑ On entend souvent le gouvernement mentionné que l'éducation est une priorité. Le discours du gouvernement est-il conséquent avec ses actions?
- ❑ Encourager la scolarisation et la persévérance scolaire (CRÉPAS)

Mise en contexte

Le marché du travail actuel exige de plus en plus une formation de qualité et des compétences diversifiées de la part des travailleurs. C'est pourquoi les jeunes de la région doivent être encouragés et soutenus dans la poursuite de leurs études en vue d'acquérir une formation adéquate. Les jeunes doivent aussi être informés des possibilités qui s'offrent à eux, tant au plan des formations que de ce qui les attend sur le marché du travail. Chaque jeune doit pouvoir développer des modèles, doit être accompagné dans ses choix, parfois difficiles, de formation. Et ce défi n'est pas seulement l'affaire du milieu scolaire, mais de toute la communauté : les entrepreneurs, les professionnels, les gens de métiers, etc.

Chaque jeune a besoin d'encouragement chaque jour ! (CRÉPAS)

Dans la région beaucoup de jeunes abandonnent l'école :

- 21 % au secondaire
- 24 % au cégep en formation préuniversitaire
- 40% au cégep en formation technique
- 26% à l'université chez les étudiants à temps complet
- 58% à l'université chez les étudiants à temps partiel

(Source : Ministère de l'Éducation du Québec)

Aspects et solutions retenus

<i>Aspects</i>	<i>Solutions Retenues</i>
Encadrement et soutien en milieu scolaire	Augmenter les services d'encadrement éducationnel <ul style="list-style-type: none"> ❑ Protéger des enveloppes budgétaires destinées à l'embauche de personnels tels orthophonistes, psychologues, techniciens en loisirs, etc. ❑ Rendre plus disponibles et continus les services d'orientation et de psychologie ❑ Aide aux devoirs ❑ Activités parascolaires (sports, arts, etc.)
Acquisition de l'expérience	Augmenter les possibilités de stages en milieu de travail en favorisant des programmes comme le jumelage.
Classes nombreuses	Diminuer le ratio professeur / élèves; ce dernier ayant des conséquences directes sur l'encadrement des jeunes, donc: <ul style="list-style-type: none"> ❑ Baisse de la motivation; ❑ Diminution de l'estime de soi; ❑ Atteinte à la réussite.
Implication	Encourager les jeunes à s'impliquer dans leur milieu scolaire et leur communauté par : <ul style="list-style-type: none"> ❑ Attribution de crédits supplémentaires ❑ Mentions sur le diplôme
Transition entre le secondaire et le collégial	Mettre en place des mesures facilitant la transition (choix de carrière) : <ul style="list-style-type: none"> ❑ Session d'intégration pour les indécis ❑ Atelier de gestion de soi ❑ Services d'encadrement ❑ parrainage
L'exercice de la citoyenneté	Intégrer au programme éducationnel des cours d'actualité et d'éducation civique.
Besoins de la société versus enseignement offert	Mettre l'emphase sur le programme d'enseignement de l'anglais : <ul style="list-style-type: none"> ❑ Programmes d'immersion en milieux anglophones ❑ Développer le partenariat inter-provinces

3.5 ATELIER : SOUTIEN AUX JEUNES FAMILLES

Animatrice : Nathalie Thibeault

Nombre d'ateliers : 1

Durée : 105 minutes

Lignes directrices préalablement établies ayant alimenté les discussions :

- ❑ Défi de concilier travail et vie familiale;
- ❑ En 1999, le taux de fécondité des québécoises s'élevait à 1,45;
- ❑ Les services offerts aux familles dans la région.

Mise en contexte

La famille a subi des transformations majeures au cours des dernières décennies. La baisse constante de l'indice de fécondité, le travail des deux conjoints dans la majorité des jeunes familles et l'augmentation du nombre de familles monoparentales - plus souvent qu'autrement sous la gouverne des femmes - ont fait éclater le modèle traditionnel de la famille. Les familles d'aujourd'hui doivent faire face à des défis sociaux et économiques inédits. C'est pourquoi, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean doit se doter de mesures favorisant le soutien aux jeunes familles.

Concilier famille et travail

- Au Québec, les deux conjoints travaillent dans 64 % des familles biparentales qui ont de jeunes enfants (1996);
- En 1996, on calculait que seulement 55 % des parents qui travaillent avaient des horaires compris entre 8h00 et 18h00, du lundi au vendredi;
- En 1999, le taux de fécondité des femmes québécoises s'élevait à 1,45 (il était à 1,63 en 1990).

Régime d'assurance parentale actuellement disponible (fédéral) et le nouveau régime proposé par le gouvernement du Québec (actuellement en négociation avec le fédéral)

	Régime fédéral d'assurance-emploi	Régime québécois projeté (en négo. avec le fédéral) (projet de loi 140; mai 2001)
Délai de carence	2 semaines	Aucun
Admissibilité	600 heures travaillées. Les travailleurs autonomes ne sont pas admissibles.	2 000 \$ de revenu annuel. Les travailleurs autonomes sont admissibles.
Revenu maximal assurable	39 000 \$	52 500 \$
Taux de remplacement du revenu	55 %	40 semaines à 75% ou 25 semaines à 70 % et 25 semaines à 55 %

Comparaisons internationales

Plusieurs pays européens offrent un taux de remplacement du revenu qui oscille entre 80 % et 100 %. En France, l'un ou l'autre des parents peut bénéficier, sur la base d'un emploi antérieur, d'un congé de 24 mois. En Allemagne, le congé de 24 mois, universel, est offert aux deux parents.

Aspects et solutions retenus

<i>Aspects</i>	<i>Solutions retenues</i>
Valorisation de la famille	Mettre l'emphase sur le rôle du parent; <ul style="list-style-type: none"> ❑ Véhiculer une image positive et enrichissante du parent; ❑ Réserver du temps pour les activités familiales en ciblant une journée réservée à la famille.
Les employeurs face aux rôles parentaux	Protéger le travail à temps partiel : <ul style="list-style-type: none"> ❑ Mettre en place des mesures permettant aux travailleurs de choisir le travail à temps partiel ou le temps partagé.
Mettre fin au cercle vicieux...	Implanter un revenu de citoyenneté de façon à contrer la problématique : <ul style="list-style-type: none"> ❑ Famille défavorisée; stress occasionné par l'insécurité financière; stress se répercutant sur l'enfant; désunion; situation ne pouvant que se détériorer; cette image se transmet donc à la génération suivante.....
Services de garde	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Augmenter le nombre de places à cinq dollars par jour ❑ Adapter ce système pour les parents travaillant à temps partiel.
Conciliation Études-Famille	Implanter des mesures pour les jeunes parents devant conjuguer études et vie de familiale.

3.6 ATELIER : CONCERTATION DES ORGANISMES JEUNESSE

Animateur : Martin Duval

Durée : 105 minutes

Lignes directrices préalablement établies ayant alimenté la discussion :

- ❑ Doit-on se parler, se concerter davantage et si oui comment ?
- ❑ Comment faciliter les échanges entre nous ?
- ❑ Quel devrait être le canal, le réseau de communication qui nous unirait ?
- ❑ Des projets communs à nos différents organismes pourraient-ils être développés afin d'impliquer le plus d'intervenants possible ?

Mise en contexte

L'atelier porte sur la 5^e priorité de développement jeunesse du Plan stratégique régional 2001-2006, soit : *Faire en sorte que les jeunes, les organismes et les intervenants jeunesse de la région se concertent tout en créant des liens avec le milieu afin de favoriser l'insertion sociale, économique et communautaire des jeunes.* Une invitation avait été lancée aux organismes régionaux oeuvrant auprès de la clientèle jeunesse. L'atelier se voulait surtout une occasion pour différents acteurs du développement régional de se rencontrer et ainsi d'ouvrir leurs réseaux de contacts afin de créer de nouveaux liens. Les organismes suivants étaient représentés, à raison de un ou plusieurs représentants chacun.

Organismes Présents :

Centres Locaux de Développement (CLD)
Carrefours Jeunesse Emploi (CJE)
Sociétés d'Aide au Développement des Collectivités (SADC)
Centres Locaux d'Emplois (CLE)
Bureau du Député Fédéral Lac-Saint-Jean-Saguenay
Centre de Solidarité Internationale (CSI)
Conseil Régional de l'Environnement (CRE)

Aspects et solutions retenus

<i>Aspects</i>	<i>Solutions Retenues</i>
<p>Échanges, concertation et réseau de communication entre les organismes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Faire en sorte que la concertation doit se bâtisse autour d'objectifs précis et de projets viables à court ou moyen terme; ❑ Il faut que chaque organisme réoriente les projets qui lui ont été soumis mais qui ne cadrent pas dans ses barèmes vers les instances appropriées; ❑ Mettre en place des mesures d'intégration visant à inciter les jeunes à prendre connaissance de leur milieu tant aux niveaux socio-culturel qu'économique.
<p>Des projets et des mesures potentiels...</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❑ Construction d'un portail internet efficace destiné aux intervenants socio-communautaires de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean dans le but de favoriser les échanges d'informations entre ces derniers; ❑ Favoriser les contacts directs entre les intervenants par l'organisation régulière de rencontres; ❑ Développer une "Carte Jeunesse" favorisant l'accessibilité aux spectacles, à la culture et aux loisirs par l'octroi de rabais spéciaux; ❑ Dispenser un cours de citoyenneté aux jeunes qui ferait connaître les organismes jeunesse, leurs missions ainsi que leurs programmes.

ANNEXE I

Lettre d'invitation aux organismes

Jonquière, le 31 septembre 2001

Aux directeurs-trices généraux-ales

Objet : Invitation au 2^e Rassemblement jeunesse régional

Partenaires du milieu jeunesse, partenaires du développement régional,

C'est avec enthousiasme que le Regroupement Action Jeunesse 02 (Forum jeunesse régional) vous convie au 2^e Rassemblement jeunesse régional le samedi 27 octobre prochain. À cette occasion, un bilan des deux premières années d'existence du RAJ-02 sera fait, des ateliers sur les priorités jeunesse 2001-2006 seront offerts aux participants-es et des élections auront lieu dans le but de constituer le forum jeunesse régional pour la prochaine année. Nous vous invitons à consulter le dépliant ou à communiquer avec nous pour obtenir davantage de détails.

Faisons ensemble un succès de ce rassemblement

Dans cet envoi vous trouverez les outils promotionnels de l'événement. Nous sollicitons votre collaboration pour recruter des jeunes intéressés à exprimer leurs idées pour que, collectivement, nous trouvions des solutions aux diverses problématiques jeunesse locales et régionales.

Le RAJ-02 est un outil pour les jeunes et les organisations jeunesse de la région. Les derniers mois ont démontré que le RAJ-02 est de plus en plus au cœur du développement régional et des préoccupations jeunesse. À titre d'exemples : le RAJ siège au conseil d'administration du Conseil régional de concertation de développement (CRCD); le RAJ a eu le mandat de constituer la Commission sectorielle jeunesse (PSR 2001-2006); le RAJ est le partenaire régional du Fonds Jeunesse Québec et est gestionnaire de l'enveloppe régionale; le RAJ, comme les autres forums jeunesse régionaux, est aviseur auprès du gouvernement en regard des questions jeunesse; le RAJ est sollicité pour combler certains postes jeunesse dans les instances décisionnelles locales et régionales, etc. Pour les représentants du RAJ-02, il est nécessaire d'être en contact continu avec tout le milieu jeunesse régional afin de réaliser les mandats présents et futurs, et ce, en étroite complémentarité avec les nombreux projets portés par vos organisations.

Évidemment, nous souhaitons votre participation à ce rassemblement. Si chaque organisation se donne le mandat de recruter deux jeunes, nous ferons, ensemble, un succès de cet événement. À noter que pour aider à l'organisation du rassemblement il est de mise de recevoir une fiche d'inscription pour chaque participant-e. Cette journée est gratuite pour tout le monde. Vous trouverez les fiches d'inscription sur le dépliant ou encore en communiquant avec la coordonnatrice, Stéphanie Morissette au 547-2102 (213); stephanie.morissette@crsd.saglac.qc.ca.

Changement de la structure organisationnelle

En novembre 1999 le 1^{er} Rassemblement jeunesse avait marqué la naissance du RAJ-02 constitué de 18 jeunes âgés entre 14 et 35 ans élus par leurs pairs. Ces jeunes ont siégé au RAJ-02 à titre individuel au cours des deux dernières années. Poursuivant l'objectif de développer un modèle de communication reposant sur un réseau de contact privilégié, notamment avec les organisations jeunesse du milieu, les représentants-es du RAJ-02 ont décidé, le 6 juin dernier, de modifier leur structure organisationnelle. Hors, pour la prochaine année le RAJ-02 sera constitué de 12 postes individuels (2 par secteur territorial) et de 6 postes sectoriels.

Ainsi, nous suscitons votre intérêt à participer, dans le cadre du Rassemblement jeunesse du 27 octobre prochain, à un collège électoral qui résultera en l'élection d'un-e représentant-e dans les secteurs suivants :

- **Employabilité** (CJE, CLE, etc.);
- **PME** (Chambres de commerce, CLD, Entrepreneurs, etc.);
- **Environnement** (CRE, RLDD, ZIP, comités d'environnement, etc.) ;
- **Communautaire** (Table de concertation, Maisons de jeunes, CLSC);
- **Culture, sports, loisirs** (RLS, organismes culturels, etc.);
- **Éducation** (Associations étudiantes, Enseignants-es, CRÉPAS, etc.)

Ainsi, nous demanderons aux organisations de ces secteurs de se réunir dans une salle pour élire un-e représentant-e qui siègera au RAJ-02.

Un atelier pour les organisations

Lors du rassemblement, un atelier réservé aux organisations aura lieu en avant-midi. Il sera question d'une des cibles d'intervention jeunesse du Plan stratégique régional 2001-2006 : *Faire en sorte que les jeunes, les organismes et les intervenants jeunesse de la région se concertent tout en créant des liens avec le milieu afin de favoriser l'insertion sociale, économique et communautaire des jeunes.*

En fait, nous souhaitons offrir la possibilité aux intervenants, agents de développement et bénévoles qui travaillent ou interagissent avec les jeunes de partager leurs expériences et d'échanger sur leurs activités respectives.

Pour l'atelier de l'après-midi, nous vous invitons à nous faire part le plus rapidement possible de votre choix.

Espérant vous rencontrer lors de cet événement, veuillez recevoir nos salutations distinguées.



Martin Duval
Président par intérim du RAJ-02

ANNEXE II

Outils de promotion : le dépliant (Copie papier seulement)

ANNEXE III

Communications

Communiqué de Presse**On convie les jeunes à un rassemblement jeunesse régional**

Jonquière, le 9 octobre 2001 Le Regroupement Action Jeunesse 02 (RAJ-02) convie tous les jeunes de la région âgés entre 14-35 ans au Rassemblement Jeunesse Saguenay–Lac-Saint-Jean qui se tiendra le 27 octobre prochain au Collège d'Alma. Une occasion à ne pas manquer pour les jeunes qui souhaitent partager leur point de vue et exprimer leurs idées sur l'avenir du Saguenay Lac-Saint-Jean. L'objectif final étant l'élaboration d'un plan d'action jeunesse régional intégré au Plan stratégique régional 2001-2006.

M.Martin Duval, président par intérim du RAJ, nous fait part des objectifs visés lors de cet événement : « Ce rassemblement se veut un outil visant à consulter les jeunes de la région sur des enjeux directement branchés à notre réalité. La mission du RAJ-02 étant d'assurer démocratiquement la prise en charge, la promotion et la défense des intérêts jeunesse au niveau local, régional et provincial en collaboration avec le milieu. Il est bon de rappeler que le RAJ agit à titre d'aviseur auprès du gouvernement et du Conseil régional de concertation et de développement (CRCD) en matière jeunesse. Il est donc primordial pour nous d'obtenir les opinions et les idées des jeunes de la région»

Le rassemblement jeunesse se déroulera sous forme de quatre ateliers. Entre autres, les participants auront l'occasion de discuter des problématiques jeunesse suivantes : le soutien aux jeunes familles; l'éducation, mettant l'emphase sur le choix d'une formation appropriée et adaptée au marché régional; l'exode des jeunes, l'objectif de cet atelier étant d'y trouver des solutions; et finalement l'environnement et le développement durable.

Élection des représentants et inscription au rassemblement

« Ce sera également l'occasion de procéder aux élections des représentantes et des représentants du RAJ-02 pour la prochaine année, et ainsi permettre aux jeunes intéressés de poser leur candidature soit pour un poste individuel ou sectoriel. Siéger au RAJ est une expérience très enrichissante. Il serait donc intéressant d'avoir une représentation diversifiée des jeunes de la région. », explique M. Duval.

Le Rassemblement Jeunesse Saguenay–Lac-Saint-Jean est une activité organisée par des jeunes pour les jeunes. Il n'y a aucun frais de participation et un transport sera organisé afin que le plus grand nombre possible de jeunes puissent y participer. La journée débutera dès 09h00!

Pour s'inscrire et pour obtenir de plus amples informations, vous pouvez contacter le RAJ au 547-2102 (213) ou via courriel à stephanie.morrisette@crsd.saglac.qc.ca. Des dépliants ainsi que des fiches d'inscriptions sont également disponibles dans la majorité des organismes jeunesse de la région.

- 30 -

Source : Stéphanie Morissette
Coordonnatrice Rassemblement Jeunesse
RAJ-02
Tél : 547-2102 poste (213)

AVIS AUX MÉDIAS D'INFORMATION

INVITATION

Rassemblement jeunesse Saguenay- Lac-Saint-Jean

Le REGROUPEMENT ACTION JEUNESSE 02 (RAJ-02) vous invite à venir assister à la plénière des quatre (4) ateliers qui se tiendront dans le cadre du rassemblement jeunesse régional samedi le 27 octobre prochain au à la salle La Tourelle du Collège d'Alma à compter de 15h45. Cette plénière sera l'occasion de faire la synthèse des discussions ayant animé les ateliers de la journée. Par la suite, vous pourrez assister à la présentation officielle des nouveaux membres du RAJ-02, élus précédemment dans la journée, pour la prochaine année. À noter que les thèmes d'ateliers sont : L'environnement et le développement durable; L'exode des jeunes; L'éducation; Soutien aux jeunes familles.

DATE : Le samedi 27 octobre 2001

Heure : 15 h 45

Lieu : Collège d'Alma
À la salle La Tourelle
675, boul. Auger O.
Alma (Québec)

Votre présence à cet événement serait grandement appréciée. Au plaisir de vous y rencontrer,

Source : Patrick Girard
547-2102 (209)

Communiqué de presse

LES JEUNES PROPOSENT DES SOLUTIONS

Jonquière, le 1^{er} novembre 2001. Le rassemblement jeunesse régional s'est tenu samedi le 27 octobre dernier au Collège d'Alma; plus de 80 jeunes, âgés entre 14 et 35 et provenant des différents secteurs géographiques de la région, ont participé à l'évènement. Il a été question d'exode des jeunes, d'environnement et de développement durable, d'éducation et de soutien aux jeunes familles. Aux dires du président sortant du RAJ-02, M. Martin Duval: « Cette journée de réflexion et de discussions a été une réussite. Les jeunes présents ont proposé plusieurs pistes de solutions novatrices aux différentes problématiques discutées lors des ateliers. »

Rappelons que le rassemblement se voulait un outil visant à consulter les jeunes de la région sur des enjeux directement branchés à leur réalité. Voici donc quelques-unes des idées et pistes de solutions recueillies dans le cadre des discussions ayant animé les ateliers de la journée.

Atelier sur l'exode des jeunes

Concernant l'exode des jeunes, il a été proposé qu'une vaste stratégie régionale soit élaborée et mise en œuvre. Cette stratégie devra viser trois cibles. D'abord, il faudra travailler en amont en valorisant la qualité de vie et ce qu'offre la région auprès des plus jeunes qui un jour penseront peut-être à partir. Ensuite, il faudra mettre en place des mécanismes pour garder le contact lors du départ de certains jeunes. Enfin, il faudra doter la région de mesures attractives et de politiques d'accueil pour vendre la région auprès des jeunes qui l'ont quittée et auprès de ceux qui veulent s'y établir. Un exemple mentionné à cet effet : constituer un fonds régional d'aide au remboursement des dettes d'études.

Atelier sur l'environnement et le développement durable

Concernant le développement durable, il a été proposé de mettre sur pied un programme de sensibilisation régional sur le concept de « consommation responsable », notamment en regard de l'achat de produits régionaux et du commerce équitable. Pour diversifier l'économie régionale, les jeunes souhaitent que la région prenne le virage de l'agriculture biologique, mettant sur pied une véritable industrie agricole de la production à la transformation créant un produit d'appel « qualité biologique ». Ensuite, il a été suggéré de relancer une campagne régionale sur les bienfaits du recyclage.

Atelier sur l'éducation

Concernant l'éducation, les jeunes présents au rassemblement souhaitent que les services d'encadrement et de soutien aux étudiants soient augmentés. À cet effet, il a été proposé de diminuer le nombre d'élèves par classe et de protéger des enveloppes budgétaires destinées à l'engagement de personnels tels des techniciens en loisirs, des orthophonistes, etc. Cette mesure aurait de l'impact entre autres sur la réussite scolaire, l'encadrement du jeune, l'estime de soi et la transmission des valeurs, sans compter le nombre d'emplois créés. De plus, on propose d'augmenter les liens avec les

entreprises et le milieu afin, notamment, de mieux accompagner le jeune dans ses choix de formation.

Atelier sur le soutien aux jeunes familles

Concernant le soutien aux jeunes familles, il a été proposé de travailler à sensibiliser davantage les employeurs en ce qui a trait au travail partagé et aux horaires flexibles. Afin d'en susciter l'utilisation, une campagne montrant les bienfaits de ces alternatives pourrait être organisée en région. De plus, les jeunes ont suggéré d'identifier une journée dans la semaine, consacrée à la famille. On inciterait ainsi les organisations et les entreprises à offrir à coût modéré une gamme d'activités aux familles, par exemple le dimanche. Également, on propose de renforcer et de diffuser les programmes de marrainage pour les jeunes mères dans le besoin. Une autre idée retenue : que les biens et services destinés aux moins de 2 ans ne soient pas taxés.

Élection des représentants au RAJ-02

Le mandat de faire le suivi de ce rassemblement jeunesse revient aux nouveaux représentants du RAJ-02 élus lors de cette journée. Il s'agit, pour les postes individuels par secteur géographique, dans Maria-Chapdelaine de Suzanne Dubé et Richard Duchesne; dans Domaine-du-Roy de Caroline Boily et Annabelle Guay; dans Lac-Saint-Jean-Est de Cynthia Allen et Daniel Morissette; dans Jonquière de Mathieu Rouleau et Karine Tremblay; dans Chicoutimi de Martin Duval et Éric Dubois; dans La Baie de Patrick Déry et Pascal Turgeon.

Concernant les postes liés aux secteurs d'activités, le secteur Employabilité sera occupé par Martin Hudon du Carrefour jeunesse-emploi Saguenay; le secteur Communautaire par Véronique Frigon du Centre de solidarité international; le secteur Environnement et développement durable par Stéphane Saucier du CRE; le secteur PME par Julie Bertrand du CLD Jonquière.

Évidemment, le RAJ-02 travaillera à renforcer les contacts avec les différents acteurs du développement régional dans le but de faire avancer les idées recueillies lors de ce rassemblement. C'est à suivre puisque le RAJ-02 vise avant tout à défendre les intérêts des jeunes de la région.

- 30 -

Source : Patrick Girard
Agent coordonnateur RAJ-02
547-2102 (209)

ANNEXE IV

Rapport des dépenses

Rapport des dépenses effectuées dans le cadre
du Rassemblement jeunesse régional 2001

DÉPENSES

Salaires de la coordonnatrice	7 712,00 \$
Frais de déplacements et organisation (comité)	1 013,20 \$
Dîner et bouchées pour les participants	1 383,18 \$
Outils promotionnels (1000 dépliant et 200 affiches)	1 088,13 \$
Transport (2 autobus)	614,78 \$
Locaux Collège d'Alma	652,00 \$
Animation (troupe de théâtre sans avertissement)	1 500,00 \$
Publicité Progrès-Dimanche	400,59 \$
Total	14 363,88 \$